

Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 mai 2024

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de procurations : 7

Date d'affichage de la convocation : 21.05.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept du mois de mai à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire à la mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le vingt et un mai deux mil vingt-quatre, sous la présidence de Madame Béatrice BULOUE, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Annick MARTZ-KOERNER – Nicolas SCHMITT – Cathie PETRI – Gérard CONRAD – Doria BOUDJI – Serge KURT – Laurent GUILLO – Eric THOMY – Eric LEHMANN – Jean-Claude WORRINGEN – Valérie GUERALT - Sylvie RISSE – Sébastien BOUREL – Julie LINGELSER – Sophie DIEMER – Henri BECKER – Hervé DIEBOLD – Philippe ROSER

Étaient absents excusés représentés :

Monsieur Laurent BAYART donne procuration de vote à Monsieur Laurent GUILLO
Madame Elisabeth DEISS donne procuration de vote à Madame Annick MARTZ-KOERNER
Madame Désirée HUBER donne procuration de vote à Monsieur Hervé DIEBOLD
Madame Nathalie MAUVIEUX donne procuration de vote à Madame Cathie PETRI
Madame Lydie MOUGEL donne procuration de vote à Monsieur Henri BECKER
Madame Ornella PFEIFFER donne procuration de vote à Madame Béatrice BULOUE
Monsieur Armand RUPP donne procuration de vote à Monsieur Eric LEHMANN

Était absent excusé :

Grégory RICHERT

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOUE, Maire, ouvre la séance

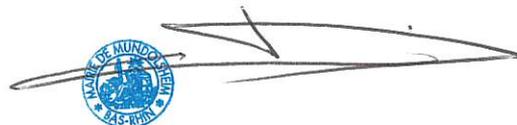
Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 30 mai 2024

Publié sur le site internet de la commune le 30 mai 2024

Le Maire, Béatrice BULOUE



12. Notre Ecole Faisons la Ensemble : approbation d'une convention de financement pour un projet pédagogique à l'école maternelle Haldenbourg

Conseillers
élus : 27

Conseillers
en fonction : 27

Conseillers
présents : 19

Conseillers
absents : 8
dont 7 avec procuration

Mme le Maire informe le conseil municipal que l'école maternelle du Haldenbourg a présenté un dossier de financement auprès du conseil national de la refondation portant sur un projet pédagogique d'école du dehors, dans le cadre du programme « Notre Ecole Faisons la Ensemble ».

Le dossier ayant été retenu, le financement par l'Etat se fait sur présentation de factures acquittées par la commune.

Une convention (ANNEXE 6) doit être passée entre l'académie représentant l'Etat, et la commune pour définir les modalités pratiques du financement.

Mme le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à signer la convention correspondante.

Le Conseil municipal,

après en avoir délibéré,

AUTORISE Mme le Maire ou son.sa représentant.e à signer la convention de financement dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique.

ADOpte A L'UNANIMITE

Par 26 Voix pour

Mundolsheim, le 30 mai 2024

Le Maire,



Béatrice BULOu

Le secrétaire de séance,



Cathie PETRI